L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 13 JUIN.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, Rue de la Nouvelle-Orléans, Rue du Camp, No. 68.

ONZIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nouvelle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31, Décembre 1866, savoir:

Sur les risques d'incendie	$351,252 30
Sur les risques de mer	83,156 68
Sur les risques de rivières	92,966 46
	$527,375 44
Moins ces capitaux	76,951 44
	$450,424 00
Moins ces capitaux en 31 déc.	83,255 57
	$367,168 43
A déduire:	
Primes non expirées le 31 déc. '65	$79,396 52
Primes remboursées le 31 déc. '65	4,027 16
	75,423 68
Montant net des primes	$291,744 75
Perte payée depuis la même période:	
Sur les risques d'inc. $63,277 15	
Sur les risques de mer 48,341 43	
Sur les risques de riv. 208,121 65	$319,719 23
Remarquez	4,327 29
Quinze vingt et un centièmes pour cent d'escompte de primes	146,360 41
Montant réservé pour primes non réglées	80,000 00
Dépenses, bons, profits et pertes escompte et intérêts en moins	22,977 62
	$565,368 45
Résulte net	$464,756 83
Montant net des primes	$291,742 30
Ce montant comprend des primes sur marchandises et bois de la ville	20,450 00
Primes sur navires	271,292 30
Prêté sur hypothèques	20,000 00
Effets	38,200 00
Prêtés sur et vale de perfection	21,062 61
Ship Gouture Company d'Assurance	14,163 00
Fonds appartenant aux cours	3,790 00
En caisse	176,645 92
	$1,036,735 56

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 16 janvier 1867.

C. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeur soit résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit non sujets payés, à partir du 11 février prochain, et de prélever à partir de la date, CINQUANTE POUR CENT du scrip de 1864. Ils ont encore déclaré un dividende scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (participant profit) de l'année expirée le 31 décembre, et il sera émis des certificats à cet effet à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN H. GAINES, Vice-président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS

John G Oulton,	R T Lonsdale,
John C Ricks	Sampter Turns
E J Hart	J Bacon,
J H Shaw Sr,	J S Bron
Henry Renshaw,	Thos. A James,
Thomas Sloo.	J C Barsiti.

19janlm—1m6P

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866.

Primes d'incendie	$392,131 71
Primes de mer	126,308 18
Primes de rivières	508,819 59
	$1,027,260 48
Montant des primes expirées	606,461 44
Pertes payées et estimées	$24,692 86
Pertes de incendie	79,886 86
Pertes de rivières	249,462 36
Escompte payé sur lois de scrip	30,762 37
Taux payées	35,192 34
Rabais payés	41,207 31
Profits et pertes, dépenses, réassurances, timbres, escompte en moins, &c	148,166 66
	609,780 31
Bénéfice net	$397,751 38
Montant des primes participant au div. depuis scrip	604,711 06
Actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets escrits par hypothèques	$ 80,546 00
Billets escrits par actions	30,994 40
Effets	51,163 51
Primes en navires	20,000 00
Fonds en bons consolidés et en bons de la ville	70,000 00
Fonds en actions de banques	20,000 00
Scrip payé et dû par compte de scrip	35,255 20
Compagnie du Dry Dock Valette	1,875 0
Du pour primes et en vue de perception	105,069 18
En caisse	397,638 52
	$847,180 90

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS Président.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 8 pour cent composant, sur tous ses certificats non payés de scrip aux portraits issues des dite certificats, à partir du deuxième jour de ville arrêtant.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende scrip de CINQUANTE POUR CENT sur les primes qui auront droit de participer pour l'année expirée le 30 avril; ces certificats seront émis des certificats, pour le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire.

-DIRECTEURS-

Thos. A. Adams,	saml H. Kennedy,
C. D Boddecker,	James J. Hanna,
Saml E. Newman,	A. Dumlil,
F. H Foley	Wm. Edwards,
Norman Jackson	A. Obel,
Thomas Sloo.	A. S. Reading.

19janlm—1m6P

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant des affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865	$366,315 35
Primes d'incendie	$291,423 64
Primes de mer	36,216 61
Primes de rivières	36,675 70
	66,315 35
Moins les risques non expirés	6 72,985 00
Prime non gagnée	30,330 05
	$35,677 20
Montant net des primes	$330,637 20
Pertes payées	
Pertes payées d'incendie	$172,154 93
Pertes payées en mer	104,111 22
Pertes payées sur les rivières	77,165 00
	353,431 15
Réassurance	$24,570 40
Remboursement de vingt et de vingt-cinq pour cent	30,919 74
Plus, les frais, les taxes de revenu, intérêt, les profits et pertes, intérêt sur le scrip, intérêt en moins, etc	31,381 51
	486,116 84
Bénéfice net	$ 30,316 63
Montant des primes le 30 nov. 1866	$365,427 20
Moins le montant qui n'est pas remboursé vingt et vingt-cinq pour cent	176,666 30
Montant participant au bénéfice	$188,761 05
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Effets	$ 36,105 3
Prêtés sur hypothèque	110,000 00
Fonds en bons de banques	11,301 5
Prêts sur primes	36,475 11
Prêts sur hypothèques	2,667 41
Fonds en bons de chemins de fer	9,500 0
Fonds en scrip de compagnies d'assurance	30,300 2
En caisse	$346,773 26

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.
R CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans

Assermenté et souscrit par devant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividend scrip de vingt-deux pour cent sur le montant net des primes participant au bénéfice, pour l'année expirée le 30 novembre 1866. Dividende pour payer à dater du 1er mars prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du dividende ci-avant produit, 8 12 pour cent, net, d'intérêt sur tous les scrips non encore payés à partir du deuxième lundi de février 1866.

DIRECTEURS

J. Lorber,	A. Mittenberger,
A. Vorlich De Gray,	J. Lemann,
Jhon Glaudon,	L. Grand,
Jos. A. White,	T. Avendano,
G. Gaillard,	H. Dufour,
J. A. Bouze,	C. H. Mathes,
	A. Sidell.

Bureau, rue Carondelet, No 2.

19—1m

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA FONCIERE",
19 CAMP.

Nlle-Orléans, 3 janvier 1866.

CETTE Compagnie se prête à assurer contre les risques d'incendie, à des conditions les plus favorables, pour terre, sans conditions les plus favorables.

EDWARD RIGNET, President.
WM. KELLOGG, Vice-President.
H P LANTIER, Secretaire.

1mJlm—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées en 1865	$ 93,784 00
Primes émises l'année expirée le 31 décembre 1866	
Sur les risques d'incendie	$297,128 20
Sur les risques de mer	6,980 74
Sur les risques de rivières	64,427 45
	368,496 84
Total des primes	$461,283 84
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1866	$101,438 00
Primes remboursées	3,456 41
	104,894 41
Total des primes	$376,685 00
Perte: Sur risques d'incendie	$ 96,275 65
Sur les risques de mer	5,427 35
Sur les risques de rivières	35,383 50
	$ 137,086 50
Taxes	$ 19,548 92
Réassurances	12,316 65
Dépenses générales, escompte	1,000 00
Intérêt de scrip	24,837 99
	182,476 13
Bénéfice net	$ 94,208 87
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Effets, garantis par hypothèques	$169,204 00
Bons consolidés	65,300 00
Bons consolidés et bons de la ville	30,450 00
Fonds en actions de la Compagnie du Gaz	27,700 00
Fonds en actions de la Compagnie du Chemin de Fer de la Ville	2,200 00
Scrips de compagnie d'assurance mutuelle	79,732 00
Compagnie de la Bourse des Marchands	1,000 00
Propriété foncière	4,975 54
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
En caisse	27,128 13
	366,210 17
En moins: Intérêt de scrip, non réclamé	$ 6,500 00
Intérêt: 12 mois sur les scrips non encore payés	24,337 99
Reclamations non réglées	7,365 00
	38,202 99
	$327,972 21

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans. Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui 3 janvier 1867, devant moi, soussigné Juge de paix dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés J. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le contenu ci-dessus est une copie exacte tirée sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermentés et signé par devant moi, ce 3 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil, à son réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende scrip de VINGT-CINQ pour cent sur le montant net des primes participant au bénéfice, pour l'année expirée le 30 décembre 1866. Dividende pour payer à dater du 1er mars prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du dividende ci-avant produit, 8 12 pour cent, net, d'intérêt sur tous les scrips non encore payés à partir du deuxième lundi de février 1866.

DIRECTEURS

J. Lorber,	A. Mittenberger,
A. Vorlich De Gray,	J. Lemann,
Jhon Glaudon,	L. Grand,
Jos. A. White,	T. Avendano,
G. Gaillard,	H. Dufour,
J. A. Bouze,	C. H. Mathes,
	A. Sidell.

Bureau, rue Carondelet, No 2.

19—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 3 janvier 1866.

CETTE Compagnie se prête à assurer contre les risques d'incendie, à des conditions les plus favorables, pour terre, sans conditions les plus favorables.

EDWARD RIGNET, President.
WM. KELLOGG, Vice-President.
H P LANTIER, Secretaire.

1mJlm—1m

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,
No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

PILULES AUX HYPOPHOSPHITES
DE HOOG
Pharmacien, 2, rue Caumartin, Paris.

Les supériorités faites dans les différents hôpitaux de Paris et de Londres ont démontré l'utilité incontestable des Hypophosphites en général. Les travaux personnels de M. Hoog, approuvés par un grand nombre de médecins, ont confirmé la supériorité des Hypophosphites à bases triples de chaux, quinine et manganèse. L'emploi de ces limites se trouve indiqué dans les affections qui dépendent du défaut de fluidité des sections de la vie animale, et notamment dans les cas du pauvreté du sang, rachitisme, scrofule, maladie de poitrine, névralgie, chlorose et pâles couleurs, prostration, épuisement chez les femmes enceintes et chez les nourrices, diarrhée opiniâtre, spermatorrhée, fièvres intermittentes et jaunes des pays tropicaux, etc., etc.

Note. Les Pilules aux Hypophosphites sont prises avec avantage en même temps que l'huile de foie de morue.

NE SE VENDENT QU'EN FLACON TRIANGULAIRE
Prix: Le flacon de 100 Pilules, 5 fr. — Le flacon de 50 Pilules, 3 fr.
Avec instructions.

Dépôt: à la Nouvelle-Orléans, chez H. Bertrand, droguiste; H. Louis Canevet, et H. Schwab, pharmaciens; à New-York, chez MM. John Milhau et fils, pharmaciens, 183, Broadway; à Mexico, chez M. Santa-Maria fils, droguiste; à la Havane, chez M. Henri Lemehenerieg, et dans toutes les pharmacies de l'Etranger.

PHARMACIES DES ETATS-UNIS.

GUÉRIT les Poumons, le Cœur, la Poitrine, l'Estomac, les Hémorrhagies.

L'EAU DE LA CHÊNE
HAVANA LA SANG

A Paris, 19, rue Lamartine.—RUE ORLEANS: Doringe, Maussell & Cie, L. Cazal.

VENTES JUDICIAIRES.

La dame M. J. Fisher, administratrice, vs la dame A. R. Town.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 18,919.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI dix-huit de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

—Deux terrains situés au faubourg Saulet, autrefois Municipalité No Deux, (aujourd'hui Premier District), bornés, ensemble, dans l'ordre ci-après: sur une Tchoupitoulas, Ste-Thérèse, St-Thomas et Benjamin et désignés par les numéros Deux et Trois, d'après un plan dressé par Lenin H Pilie, ci-devant ingénieur, le 6 de janvier 1846 et déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire public en cette ville.

Lesdits terrains sont contigus et mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Tchoupitoulas, entre même Ste-Thérèse et Benjamin sur cent six pieds de profondeur entre parallèles, avec les bâtisses et améliorations y attachées et y appartenant.

Ensemble avec tous les droits, privilège, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur en vertu d'un acte de vente reçu par Jean Baptiste Rodrigues de François Souriet, suivant acte au rapport dudit notaire en date du 10 mai 1840 et enregistré, ledit acte au rapport du défendeur au moyen de laquelle il qu'il en a été dûment et légalement saisi, suivant acte au rapport de J. R. Beard, ci-devant notaire public en cette ville en date du 1 mai 1866.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3 juin—5,8,11,14,17

John Wm. Murrell vs Calvin Tate—George M. Murrell vs le même.

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans. Nos 19,891—19,892.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le MARDI dix-huit de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

TROIS TERRAINS situés dans le Deuxième District, ensemble mesurant ensemble 31 pieds 6 pouces de front sur 94 pieds 2 pouces de profondeur, d'après un plan dressé par Jean N Pilié, ci-devant ingénieur, le 16 mai 1846, et déposé en l'étude de E. Ketter, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 79. Les dits terrains situés, conformément au plan, bornés, en partant de la rue Tchoupitoulas, ensemble avec les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il a faite de Jean Rodrigues, suivant acte au rapport de Théodore Guyot, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 27 décembre 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

12mai—4,8,11,15,18

La dame M. J. FISHER, administratrice, vs la dame A. R. TOWN.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 19,919.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi vingt-deux juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une habitation située dans la paroisse d'Orléans, ayant vingt-trois arpents quatorze toises et trois pieds de front sur environ trois cents quarante arpents de profondeur, avec les dépendances qui y sont attenantes, consistant en un grand corps de logis, deux pigeonniers, deux cabinets, deux chambres à coucher et un corridor au total, deux chambres à coucher et un corridor au total, deux cuisines, et 3 bâtisses en briques, deux chambres à coucher et un corridor au total, deux cuisines, deux chambres à coucher et un corridor au total, deux cuisines, deux chambres à coucher et un corridor au total, deux cuisines